

# CONCOURS DE POÉSIE ADULTES

## Règlement 2019

A l'occasion de la semaine de langue française et de la Francophonie, qui se tiendra du 16 au 24 mars 2019 un concours de poésie est organisé par le **Cercle des Poètes Retrouvés** (C.P.R.) de la **Société des Auteurs Savoyards** (S.A.S) avec le soutien de la commune nouvelle d'ANNECY.

Il s'adresse à tous les adultes de plus de 18 ans résidents de la région Auvergne –Rhône-Alpes .

Le thème proposé est : **ENTRE PRÉSENCE ET ABSENCE.**

Pour les participants de moins de 18 ans, se référer au règlement à destination des scolaires, géré par l'Atelier Canopé d'Annecy.

### MODALITÉS DE PARTICIPATION

- Envoyer **une seule poésie** classique ou libre limitée à une page en format A4 et dactylographiée en 5 exemplaires dans une enveloppe A4.
- Sur chaque exemplaire, écrire votre pseudonyme.
- Joindre une enveloppe ordinaire sur laquelle figure votre pseudonyme et à l'intérieur de laquelle vous aurez indiqué vos nom, prénom et adresse, ainsi que **votre numéro de téléphone et votre e-mail.**
- Mettre le tout dans une enveloppe A4 et l'envoyer à l'adresse suivante :  
Association de la Parole Donnée  
Chez Jean-Paul Cléret,  
34, impasse des Croses 74130 Contamine-sur-Arve.

Vous pouvez faire votre envoi dès maintenant.

**La date limite des envois est fixée au 11 février 2019, le cachet de la poste faisant foi.**

### JURY ET REMISE DES PRIX

Un jury, émanant du Cercle des Poètes Retrouvés présidera au choix de **trois lauréats** qui recevront chacun un prix.

La date de remise des prix sera communiquée ultérieurement.

Les textes ne sont pas rendus et la décision du jury est sans appel.